

Décrets, arrêtés, circulaires
Textes généraux
Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales

Arrêté du 10 octobre 2007 modifiant l'arrêté du 3 octobre 2006 portant agrément de sécurité civile pour la Fédération des secouristes français Croix Blanche

- > Vu LOI n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile
- > Vu Décret n° 2006-237 du 27 février 2006 relatif à la procédure d'agrément de sécurité civile
- > Vu Arrêté du 3 octobre 2006 portant agrément de sécurité civile pour la Fédération des secouristes français Croix Blanche
- > Vu Arrêté du 7 novembre 2006 fixant le référentiel national relatif aux dispositifs prévisionnels de secours

La ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales,

Arrête :

Article 1

Le tableau de l'article 1er de l'arrêté du 3 octobre 2006 susvisé est modifié et remplacé par le tableau ci-dessous :

http://www.legifrance.gouv.fr/imagesJOE/2007/1024/joe_20071024_0247_0019.pdf

Article 2

L'annexe de l'arrêté du 3 octobre 2006 susvisé est modifiée et remplacée par celle du présent arrêté.

Article 3

Le directeur de la défense et de la sécurité civiles, haut fonctionnaire de défense, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 10 octobre 2007.

Pour la ministre et par délégation :

Le sous-directeur des sapeurs-pompiers

et des acteurs du secours,

B. Cadiot

A N N E X E

LISTE DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX AFFILIÉS

http://www.legifrance.gouv.fr/imagesJOE/2007/1024/joe_20071024_0247_0019.pdf

Liste des textes qui modifient celui-ci ou y font référence